

SOUS L'ÉGIDE DU MINISTÈRE DES NTIC
CAMPAGNE NATIONALE D'IDENTIFICATION
DES UTILISATEURS DE CARTES SIM PRÉPAYÉES

IL EST TEMPS DE SAVOIR
QUI SE TROUVE
DERRIÈRE CHAQUE
NUMÉRO

du 1^{er} juillet 2009 au 31 décembre 2010



du 1^{er} juillet 2009 au 31 décembre 2010

Rendez-vous chez votre opérateur mobile
et faites-vous identifier pour communiquer
en toute sécurité.

Pour rendre le secteur de la téléphonie mobile plus sûr en Côte d'Ivoire, l'Agence des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ATCI), organe national de régulation des télécommunications, lance une vaste campagne nationale d'identification des utilisateurs de cartes SIM prépayées.

Du 1^{er} Juillet 2009 au 31 Décembre 2010, rendez-vous dans les agences de votre opérateur de téléphonie mobile pour vous faire identifier avec l'une des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité
- Attestation d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Carte de séjour ou carte consulaire
- Carte de réfugié
- Carte professionnelle (Forces de Défense et de Sécurité)
- Carte scolaire ou d'étudiant
- Extrait d'acte de naissance
- ou tout autre document permettant de prouver l'identité

Plus d'informations sur : www.atci.ci